

S P I



VALLEE DE SEINE

Comité de pilotage

Étude de zone en Vallée de Seine

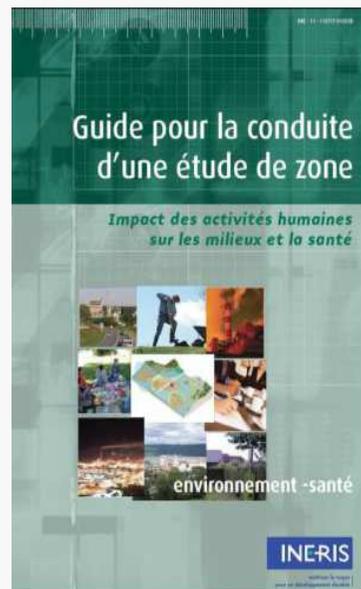
Lundi 11 décembre 2017

Sous la présidence de Gérard Derouin

Sous-préfet de Mantes-la-Jolie

Étude de zone Vallée de Seine

- Une étude de zone est une démarche d'évaluation des risques sanitaires pour les populations
- Elle est conduite sur un territoire donné afin d'identifier et de hiérarchiser des actions, dans l'objectif de prendre en charge et de maîtriser ces risques ou impacts



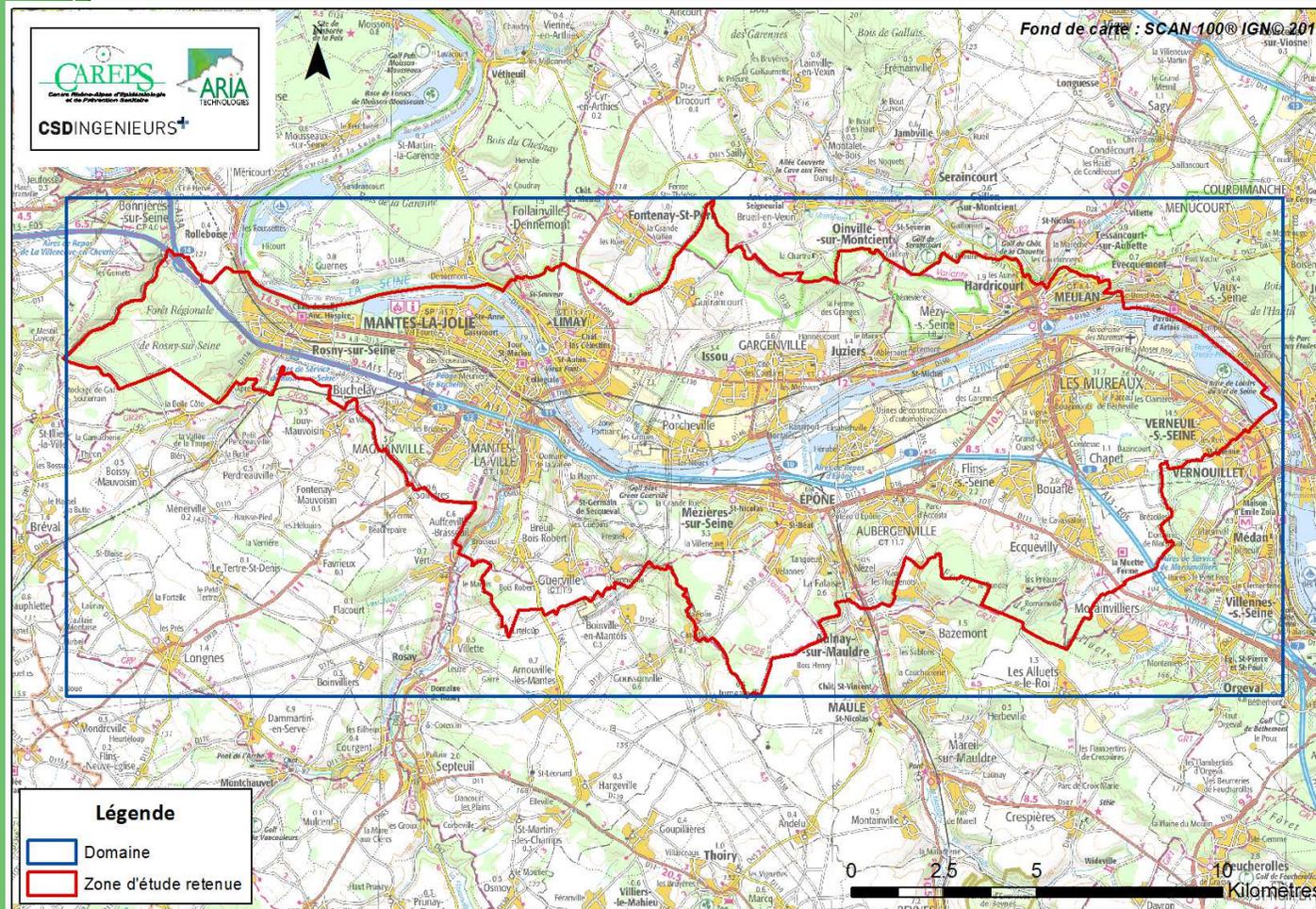
Méthodologie :
guide INERIS 2011
relatif à la conduite
d'une étude de zone

Étude de zone Vallée de Seine

- demande de collectivités et d'associations de protection de l'environnement en Vallée de Seine : surveillance individuelle de chaque installation → quid des effets cumulés ?
- étude de zone inscrite au programme de travail lors du conseil d'orientation du SPI VdS
- portée par le SPI VdS, appui de la DRIEE-IDF
- objectifs de l'étude de zone :
 - étude de la compatibilité de l'état des milieux avec les usages constatés ?
 - proposer et hiérarchiser des actions



La zone d'étude



- Aubergenville
- Auffreville-Brasseuil
- Bouafle
- Breuil-Bois-Robert
- Buchelay
- Chapet
- Ecqueville
- Épône
- La Falaise
- Flins-sur-Seine
- Gargenville
- Guerville
- Guitrancourt
- Hardricourt
- Issou
- Juziers
- Limay
- Magnanville
- Mantes-la-Jolie
- Mantes-la-Ville
- Meulan
- Mézières-sur-Seine
- Mézy-sur-Seine
- Les Mureaux
- Nézel
- Porcheville
- Rosny-sur-Seine
- Verneuil-sur-Seine

La zone d'étude

- zone d'étude élargie : 28 communes, 200 000 habitants
- 32,8 kms par 13,3 kms
- territoire vaste et contrasté, avec notamment :
 - présence de l'A13
 - forte densité industrielle (90 installations soumises à autorisation et 140 soumises à déclaration)
 - urbanisation dense, notamment aux extrémités (Mantes-la-Jolie et les Mureaux)
 - présence d'espaces agricoles et ruraux
 - présence de zones urbaines sensibles (ZUS)
 - présence d'un champ captant (alimente 500 000 habitants)
 - zones importantes de biodiversité



État d'avancement

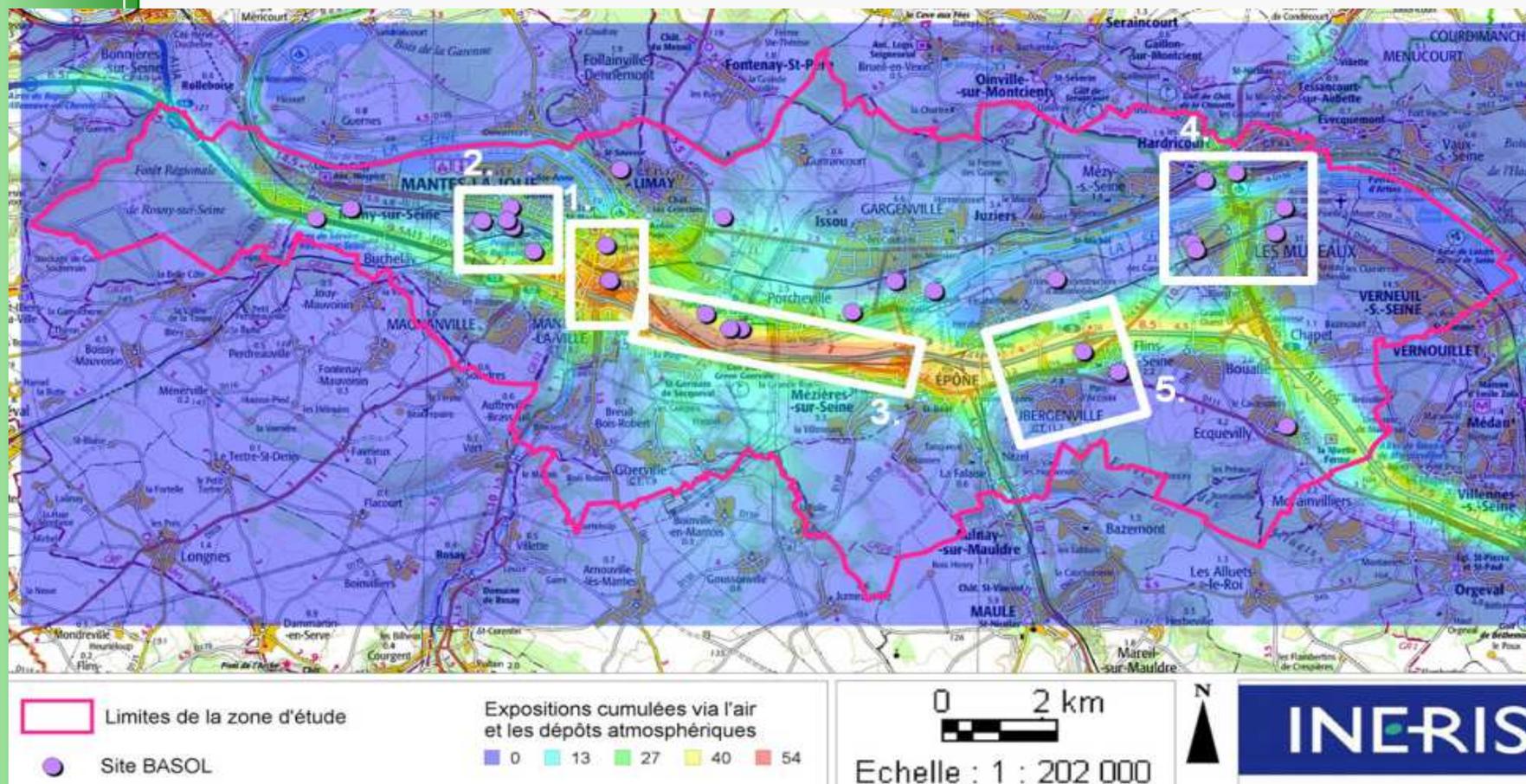
- **2010-2014 : phase 1 de l'étude « état des lieux » : collecte des données, schéma conceptuel des expositions, modélisation de la dispersion atmosphérique et des transferts**

- **Phase 2 : « campagnes de mesures complémentaires » (air, eau, sols, végétaux) :**
 - ✓ **2015 : appel d'offre et recrutement des prestataires**
 - ✓ **2016 : réalisation des 2 campagnes de mesures « air » (mars-avril puis juin-juillet), enquête terrain pour localiser les points de mesures eau sols végétaux**
 - ✓ **2017 : réalisation de la campagne de mesure eau sols végétaux (septembre)**



Les sous-zones d'investigations complémentaires

Carte globale qualitative des expositions cumulées et des 5 sous-zones d'investigations complémentaires





Actions à venir

- **2018 : phase 3 de l'étude de zone : « interprétation de l'état des milieux » (IEM)**
- **Phase 4 : « évaluation des risques sanitaires » (ESR) - phase facultative**

En savoir plus

Merci de votre attention

- Coordonnées du SPI : 01 39 24 82 52 ou spi.vds@developpement-durable.gouv.fr
- Site internet du SPI : www.spi-vds.org
- Lettre du SPI n°50 de mars 2015
- Possibilité de vous rencontrer